

Rapport du président du jury du concours d'attaché d'administration hospitalière
Année 2008

Statistiques du concours 2008 :

Nombre de candidats :	Externes	Internes
inscrits	426	462
Ayant composé	338	221
Admissibles	76	76
Admis	38	37
Liste complémentaire	6	7

Notes maximales, moyennes et minimales obtenues par les lauréats

Année	Concours externe	Concours Interne
2008		
Note maximale sur 20	14,53	14,93
Note moyenne sur 20	12,58	12,36
Note minimale sur 20	11,53	11,13

1 – Organisation du concours

La diffusion de grilles de correction avec pondération des points est utile. Il conviendrait peut-être de faire valider de façon plus formelle ces pondérations par le jury.

Les conditions matérielles de déroulement des épreuves orales sont bonnes, les personnels efficaces.

2 – Admissibilité

On relève un nombre important de copies dont le niveau de langage et/ou le niveau global d'information sont très faibles et en décalage important avec les attentes du jury dans le cadre d'un concours administratif de niveau A. De même, une très forte minorité de copies est présentée sans structure.

Internes

La note moyenne et la note médiane de la note de synthèse sont correctes et le taux de notes éliminatoires sur cette épreuve est très faible.

Pour les autres épreuves, les notes sont plus faibles, avec des notes moyennes et des notes médianes comprises entre 8 et 9 environ pour toutes les autres épreuves, à l'exception de l'épreuve de droit public, pour laquelle la moyenne et la médiane sont autour de 6 et le taux de notes éliminatoires est très élevé (ainsi que le taux de notes inférieures à 8).

Il semble nécessaire d'en tenir compte dans le cadre des préparations.

Le nombre de très bonnes copies (note égale ou supérieure à 15) est très faible sur l'ensemble des épreuves.

Externes

Les notes moyennes et médianes sont comprises entre 8 et 10,5 pour l'ensemble des épreuves. On observe que les notes sont en moyenne et en médiane légèrement supérieures pour les épreuves de macroéconomie, de finances publiques et de note de synthèse.

L'ensemble est donc assez moyen, avec des taux de notes éliminatoires assez faible, sauf pour les épreuves de macro-économie, de législation sociale et de finances publiques.

Le nombre des très bonnes copies est plus important que pour les internes, notamment en droit public, macroéconomie et législation sociale.

3 – Admission

Concernant l'épreuve de culture générale les membres du jury ont relevé que les candidats n'utilisaient pas tout le temps de parole qui leur est donné.

La plupart des candidats ont structuré leurs propos (introduction et plan, au minimum), ce qui a évidemment pénalisé, par comparaison, les candidats qui ont omis de le faire.

Dans les jurys techniques comme dans l'épreuve de culture générale, une forte dispersion des notes a été observée. Un nombre important de candidats avaient des niveaux de connaissances générales sans rapport avec le niveau attendu d'un concours de catégorie A. Des outils de préparation aussi simples que la lecture de la presse généraliste semblent avoir été négligés par une forte minorité de candidats.

Raphaël Bouchard
Président du Jury
20/02/09